

Arrêts d'activité d'une semaine pour les sites industriels ! Imposition de congés ! Intérimaires virés !

ET un silence scandaleux de l'Etat actionnaire !

Le 31 octobre 2024, lors de la présentation des résultats Q3 2024, JM Chéry a déclaré :

« Nous lançons un nouveau projet d'entreprise pour remodeler notre implantation industrielle, accélérant nos capacités de production en silicium vers le 300 mm (Agrate et Crolles) et en carbure de silicium vers le 200 mm (Catane), et redimensionnant notre base de coûts globale. Ce projet devrait aboutir à un renforcement de notre capacité à croître nos revenus avec une meilleure efficacité opérationnelle, se traduisant par des économies de coûts annuelles en millions de dollars dans le haut de la fourchette à trois chiffres à la fin 2027. »

Le 20 novembre, lors de la réunion du "STMicroelectronics Capital Markets Day", JM Chéry n'a pas donné beaucoup plus de précisions, mais nous avons relevé de nombreux éléments constituant des risques de :

- Délocalisations d'activités vers l'Asie,
- Restructuration des sites industriels présents sur le territoire national et en Europe,
- Restructuration des sites de design sur le territoire national et en Europe,
- Mesures visant à diminuer les effectifs du groupe afin de satisfaire un plan d'économie de plusieurs centaines de millions de dollars à horizon 2027.

En France, bien avant le Comité d'Entreprise Européen prévu le 17 décembre et le CSE Central prévu les 18 et 19 décembre, lors desquels la direction s'est engagée à préciser son plan de « transformation importante » de l'entreprise, **des arrêts d'activité de sites de production et des mesures antisociales ont déjà été annoncés pour le premier trimestre 2025...**

Le 14 novembre, **arrêt d'activité du site de Tours** (QMT, supports manuf), du 2 au 6 janvier 2025.

Le 5 décembre, **arrêt d'activité du site de Rousset** (R8, EWS), du 12 au 19 février 2025.

Le 6 décembre, **arrêt d'activité du site de Crolles** (C200), du 26 février au 5 mars 2025.

Aux arrêts d'activité, **s'ajoutent des obligations de poses de congés et la suspension des contrats intérimaires.**

À Crolles, la direction a indiqué qu'une semaine d'arrêt d'activité allait permettre 7M\$ d'économies !! C'est ainsi que JM Chéry a l'intention de transformer l'entreprise pour réduire les coûts ? En arrêtant l'activité des sites industriels ??

La CGT juge que les déclarations et mesures prises sur les sites industriels français sont inquiétantes (à ce jour, nous n'avons pas d'informations sur d'autres sites dans le monde). Nous avons donc interpellé l'Etat actionnaire le 13 novembre, mais qui jusque-là reste scandaleusement silencieux !

Doit-on rappeler à l'Etat (à M. Macron notamment, venu à grand bruit sur le site de ST Crolles le 12 juillet 2022), et à STMicroelectronics que jusqu'à 2,9Md€ d'argent public sont en train d'être versés à l'entreprise, dans le cadre du projet Liberty prévoyant le développement de l'industrie des semi-conducteurs et de l'emploi en France ?

Autant d'argent public consacré à une seule entreprise oblige l'Etat à se pencher sérieusement sur la situation économique, sociale et environnementale de l'entreprise, et à vérifier que les baisses de commandes bien réelles mais pas encore catastrophiques (STMicroelectronics affichant un bénéfice de 1,22Md\$ à Q3 2024), ne soient pas un prétexte à se séparer d'usines de production ou de salarié-es, pour satisfaire une gestion exclusivement financière. Rappelons que l'année 2024 a été marquée par une augmentation de 50% des dividendes versés (0,06\$ à 0,09\$ par action), et par un programme de rachats d'actions pour un montant de 1,1Md\$ sur 3 ans soit un peu plus de 366 M\$ par an ! Si des économies sont à réaliser, commençons par mettre un frein à la dilapidation de la trésorerie de l'entreprise servant à enrichir les actionnaires !

Grenoble, le 10 décembre 2024.